

*Conseil de l'Europe* [12 février 1957] (p. 792 et suiv.). — Dépose une demande d'interpellation sur la constitution à Bordeaux de groupes fascistes illégaux au sein d'une formation politique dont le président est membre du Gouvernement et sur la protection dont bénéficient ces groupes armés de la part de la police qui les a laissés s'attaquer à des réunions organisées en novembre 1956 par le parti radical et le 2 mars 1957 par la fédération de la Gironde du parti communiste français [12 mars 1957] (p. 1464). — Prend part à la discussion : du projet de loi-programme pour l'aide à la construction navale : *Ses observations sur l'incompatibilité de la loi d'aide avec le programme d'économies du nouveau Gouvernement, l'incidence de ces économies sur les pensions des marins et les crédits accordés aux petits pêcheurs; l'apprentissage maritime et la sécurité des marins; Les grèves en Grande-Bretagne, l'insuffisance des salaires, la grève des officiers-mécaniciens de la marine marchande, le sort des bénéfices réalisés par les chantiers, le rôle des compagnies de navigation, le contrôle des crédits, l'influence de la limitation des importations en provenance des pays de l'O.E.C.E. sur le volume des transports maritimes, la construction du paquebot Atlantique-Nord* [19 juin 1957] (p. 2776, 2777); — sur la question orale de M. Moisan relative au financement de la construction du paquebot destiné à l'Atlantique-Nord [5 juillet 1957] (p. 3291); — du projet de loi relatif à la construction d'un paquebot pour la ligne de New-York et l'approbation d'avenants; Ses observations sur : *L'augmentation progressive des subventions accordées aux compagnies maritimes subventionnées spécialement à la Compagnie générale transatlantique, l'insuffisance de contrôle de son déficit et de l'emploi de sa subvention, le système de révision des clauses, les facilités et exonérations fiscales accordées aux compagnies, la prorogation des conventions, le conflit entre les officiers mécaniciens et la Compagnie générale transatlantique; Ses questions relatives à la vente du paquebot Pasteur et la construction du paquebot France* [16 juillet 1957] (p. 3629, 3630, 3631); Art. 2 : *Son amendement tendant à supprimer l'avenant n° 4 (Ratification a posteriori par le Parlement des accords signés entre le Gouvernement et la Compagnie générale transatlantique)* (p. 3634); *Sa demande de vote par division (bid.); Son amendement tendant à la suppression*

*de cet article* (p. 3635); — du projet de loi prorogeant la loi du 3 avril 1950 portant organisation provisoire des transports maritimes : *Résultats désastreux des opérations de Suez* [19 juillet 1957] (p. 3784). — Dépose une demande d'interpellation : sur les conditions dans lesquelles s'est faite la vente du paquebot *Pasteur* [26 septembre 1957] (p. 4375); — sur les conditions dans lesquelles s'est faite la vente du paquebot *Pasteur* à une compagnie allemande [7 novembre 1957] (p. 4678). — Prend part à la discussion : en deuxième lecture, du projet de LOI DE FINANCES pour 1958, Art. 6 : *Augmentation de la taxe sur les appareils de radio et de télévision; Equilibre du budget de fonctionnement de la radio* [26 décembre 1957] (p. 5547); — d'un projet de loi portant approbation d'un avenant conclu entre l'Etat et la Compagnie des messageries maritimes : *Construction du paquebot France; Gestion des compagnies maritimes, financement des œuvres sociales de la marine, pensions des marins* [11 février 1958] (p. 648, 649, 650). — Dépose une demande d'interpellation sur le licenciement arbitraire d'une entreprise nationalisée d'un jeune ingénieur, pupille de la nation [21 février 1958] (p. 946). — Prend part à la discussion du projet de LOI DE FINANCES pour 1958, deuxième partie, crédits de fonctionnement des services civils, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Son article additionnel tendant à accorder aux anciens combattants cheminots le bénéfice de la double campagne* [28 mars 1958] (p. 2090).

**DUQUESNE (M. Jules)**, Député du Nord (2<sup>e</sup> circonscription) (M. R. P.).

Son élection est validée [28 février 1956] (p. 523). — Est nommé membre : de la Commission du travail et de la sécurité sociale [31 janvier 1956] (p. 162), [4 octobre 1957] (p. 4503); de la Commission de comptabilité [31 janvier 1956] (p. 162), [4 octobre 1957] (p. 4503).

### Dépôts :

Le 28 février 1956, un rapport (fait au cours de la deuxième législature) au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi (n° 4303) autorisant le Président

de la République à ratifier l'avenant à la Convention générale entre la France et la République fédérale d'Allemagne du 10 juillet 1950 sur la sécurité sociale, signé le 3 avril 1952, n° 805. — Le 6 mars 1956, un rapport (fait au cours de la deuxième législature) au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier les Accords intérimaires européens concernant la sécurité sociale, n° 1009. — Le 16 mars 1956, une proposition de loi tendant à autoriser les sociétés anonymes d'habitations à loyer modéré à vendre à leurs locataires les logements occupés par eux, n° 1237. — Le 16 mars 1956, une proposition de loi créant un contingent de croix de la Légion d'honneur pour récompenser certains anciens combattants de la guerre 1914-1918 qui ont été incorporés dans l'armée belge en vertu de l'arrangement franco-belge du 13 mars 1915, n° 1243. — Le 20 mars 1956, une proposition de loi tendant à compléter le décret n° 53-701 du 9 août 1953 instituant une cotisation de 1 0/0 sur les salaires, au profit de la construction de logements, n° 1283. — Le 21 mars 1956, une proposition de loi tendant à modifier les lois n° 48-101 du 17 janvier 1948 et n° 52-799 du 10 juillet 1952 et à rétablir les travailleurs dans les droits correspondant aux cotisations qu'ils ont versés au titre d'un régime de retraites, n° 1339. — Le 22 mars 1956, une proposition de loi tendant à étendre aux ayants droit des titulaires d'une pension ou rente de vieillesse du régime général des assurances sociales le bénéfice de l'assurance-décès, n° 1364. — Le 23 mars 1956, un rapport (fait au cours de la deuxième législature) au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur la proposition de loi de M. Meck et plusieurs de ses collègues tendant à rendre possible, à titre provisoire, l'extension des accords de salaires, n° 1427. — Le 2 mai 1956, une proposition de loi tendant à compléter l'article 9 de la loi du 22 août 1946 relatif aux bénéficiaires des allocations familiales, n° 1722. — Le 3 mai 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prévoir un assouplissement des règles fixées pour l'attribution de l'allocation de logement en ce qui concerne notamment les conditions d'habitabilité des logements, n° 1735. — Le 9 mai 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à réexaminer les mo-

dalités selon lesquelles sont distribués par les P.T.T. les imprimés et échantillons sans adresse, n° 1793. — 18 mai 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour appliquer pleinement la loi du 3 avril 1950 sur la réforme de l'auxiliariat, n° 1896. — Le 29 mai 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à procéder à la création de seize centres régionaux de culture et de jeunesse, n° 1978. — Le 22 juin 1956, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi (n° 1779), autorisant le Président de la République à ratifier l'Avenant n° 2 à la Convention générale du 10 juillet 1956 entre la France et la République fédérale d'Allemagne sur la sécurité sociale et aux Accords complémentaires nos 1, 2 et 4 à cette Convention, ainsi que l'Accord complémentaire n° 5 à ladite Convention, signés le 18 juin 1955, n° 2308. — Le 22 juin 1956, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le rapport fait au cours de la deuxième législature, repris le 6 mars 1956, sur le projet de loi tendant à autoriser le Président de la République à ratifier les Accords intérimaires européens concernant la sécurité sociale, n° 2309. — Le 22 juin 1956, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le rapport fait au cours de la deuxième législature, repris le 28 février 1956, sur le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier l'avenant à la Convention générale entre la France et la République fédérale d'Allemagne du 10 juillet 1950 sur la sécurité sociale, signé le 3 avril 1952, n° 2310. — Le 6 juillet 1956, une proposition de loi tendant à compléter et à modifier la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, n° 2477. — Le 6 juillet 1956, une proposition de loi tendant à permettre au Gouvernement de reclasser certaines localités dans les zones territoriales de salaire, en attendant la suppression complète des abattements de zones, n° 2478. — Le 16 janvier 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à apporter aux dispositions du décret n° 52-1263 du 27 novembre 1952 un certain nombre de modifications destinées à améliorer le fonctionnement des services médicaux du travail, n° 3794. — Le 15 février 1957, un

rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi (n° 3017) relatif au contrat d'apprentissage, n° 4164. — Le 12 mars 1957, une proposition de loi tendant à exonérer des droits de mutation par décès l'arriéré dû par les caisses d'assurance-vieillesse agricoles à leurs ayants droit et à dispenser des droits de timbre et d'enregistrement les actes et pièces délivrés pour en obtenir le paiement, n° 4475. — Le 15 novembre 1957, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi (n° 4841) autorisant le Président de la République à ratifier la Convention générale entre la France et le Royaume-Uni sur la sécurité sociale, conclue le 10 juillet 1956, n° 5919. — Le 17 janvier 1958, un rapport au nom de la Commission du travail et de la sécurité sociale sur le projet de loi (n° 4619) autorisant le Président de la République à ratifier l'avenant, signé le 16 novembre 1956, à l'accord conclu à Paris le 21 avril 1952 entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord sur l'application de la législation française de sécurité sociale au personnel employé par ladite organisation, n° 6343.

#### Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi tendant à accorder des congés d'éducation ouvrière : *Son article additionnel (Congés culturels en faveur des jeunes travailleurs)* [25 janvier 1957] (p. 330). — Pose à M. le Ministre des Affaires étrangères une question orale (hors tour) relative à l'attitude du Maroc et de la Tunisie à l'égard des rebelles algériens et à la protection des Français résidant dans ces deux pays [21 février 1957] (p. 1039).

**DURBET (M. Marins)**, Député de la Nièvre (R. S.).

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 44). = Est nommé : membre de la Commission du travail et de la sécurité sociale [25 janvier 1957] (p. 314), [4 octobre 1957] (p. 4503); membre suppléant de la Commission des finances [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502).

#### Dépôts :

Le 20 avril 1956, une proposition de loi tendant à assurer le financement du Fonds national de solidarité, n° 1570. — Le 3 juillet 1957, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à porter à 20 millions et 5 millions le plafond prévu pour l'imposition au régime du forfait des personnes imposables aux bénéfices industriels et commerciaux, n° 5322.

#### Interventions :

Son rapport au nom du 3<sup>e</sup> bureau sur les opérations électorales du territoire du Gabon—Moyen-Congo (1<sup>er</sup> collège) [27 janvier 1956] (p. 120). — Prend part à la discussion du projet de loi créant le Fonds national de solidarité:

*Nombre des bénéficiaires, financement du projet* [26 avril 1956] (p. 1568, 1569); *Ses explications de vote sur la question de confiance posée contre la motion préjudicielle de M. Jean-Moreau pour le passage à la discussion des articles : caractère inflationniste du projet* [2 mai 1956] (p. 1650); Art. 1<sup>er</sup> : *Son amendement remplaçant le titre du projet par celui de « Fonds national de vieillesse »* (p. 1658); Art. 4 : *Son amendement concernant les déclarations à souscrire par les intéressés* [3 mai 1956] (p. 1697); *Le retire* (ibid.); Art. 10 : *Son amendement visant le contrôle permanent par l'Etat des organismes vieillesse* (p. 1714). — Pose à M. le Ministre des Affaires sociales une question orale relative aux subventions accordées aux caisses de vieillesse de non-salariés [19 octobre 1956] (p. 4251, 4252). — Prend part à la discussion : du projet de LOI DE FINANCES pour 1957, Art. 18, Etats G et H, P. T. T. : *Rémunération des heures supplémentaires effectuées à l'occasion des opérations électorales; accès aux recettes de 4<sup>e</sup> classe des inspecteurs-adjoints; couverture du déficit* [7 décembre 1956] (p. 5709, 5710); — du projet de loi relatif au régime fiscal des produits ou services d'utilisation courante : *Ses explications de vote* [26 décembre 1956] (p. 6232); — en quatrième lecture, d'une proposition de loi relative à la désignation des personnes contraintes au travail en pays ennemi, Article unique : *Amendement de M. Dronne (Appellation des travailleurs déportés)* [23 janvier 1957] (p. 243 et 244); — d'un projet de loi